

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 27 janvier 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS PÉTROLIERS LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 24 janvier, de la motion de M^{me} McDougall (ministre d'État (Finances)): Que le projet de loi C-82, tendant à modifier la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers et la Loi de l'impôt sur le revenu, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, je me réjouis de prendre la parole sur le projet de loi C-82, qui concerne la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers. En supprimant la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, le gouvernement nous a promis mer et monde. En effet, cette mesure devait faire le salut du secteur pétrolier et gazier dans l'ouest du Canada, lequel jouirait du réinvestissement des capitaux ainsi libérés. Elle devait assurer à ce secteur une expansion constante au Canada. Or, voilà que le gouvernement change de ton.

On nous répond à nous qui, de ce côté-ci de la Chambre, prenons le parti des consommateurs canadiens, que si les prix sont élevés c'est afin de payer nos programmes sociaux et pour mettre en valeur notre secteur pétrolier et gazier. J'avais pourtant l'impression, avec mes collègues de l'opposition, que nous avions déjà payé la note pour la mise en valeur et l'expansion de ce secteur. Le gouvernement nous avait dit que la suppression de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières garantirait l'expansion de ce secteur à l'avenir. Pour reprendre les mots de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney), cette mesure serait le moteur de croissance du secteur pétrolier et gazier. De toute évidence, le gouvernement a changé d'avis. Ce sont maintenant les prix élevés qui garantiront l'expansion de ce secteur. Les sociétés pétrolières enregistrent une hausse de leurs bénéfices. Elles ont profité de recettes accrues grâce à la suppression de cette taxe et les superbénéfices qu'elles ont réalisés sur l'ancien pétrole, découvert il y a nombre d'années, n'ont pas été imposés. Les politiques du gouvernement leur rapportent donc énormément. Par contre, les pétrolières canadiennes et les consommateurs ayant perdu l'avantage que leur procurait le prix de référence du nouveau pétrole, les sociétés canadiennes se trouvent maintenant sur un

pied d'égalité avec les multinationales, mais elles ne peuvent compter sur d'énormes gisements d'ancien pétrole. Alors que le cours mondial baisse, le gouvernement qui a conclu l'Accord de l'Ouest et l'Accord de l'Atlantique ne s'est pas préoccupé, dans son budget du 23 mai, des besoins des consommateurs. Il s'entête à dire que les prix du pétrole et du gaz doivent demeurer élevés.

On répète cependant de toutes parts que la baisse du prix du pétrole serait bonne pour notre économie, qu'elle réduirait l'inflation et donnerait aux entrepreneurs, aux industriels et aux fabricants une certaine marge de manœuvre qui leur permettrait de rembourser leurs dettes provoquées par la flambée des prix, de moderniser leur entreprise, d'élargir leurs activités et, pour plusieurs, de souffler un peu après avoir été acculés au pied du mur. Mais le gouvernement tient dur comme fer à ses idées, pourquoi? Parce qu'il a dit au public que, grâce à la suppression de l'impôt sur les revenus pétroliers, l'expansion et la croissance du secteur pétrolier et gazier ne ralentiraient pas. Ce n'est pas l'opinion des Canadiens. Eux pensent que le gouvernement est insensible aux besoins des consommateurs. Ils estiment avoir été oubliés. Le gouvernement a dit qu'il voulait supprimer l'impôt sur les revenus pétroliers de façon à stimuler le secteur énergétique, mais il a alors transféré tous les avantages aux grandes multinationales, sans se préoccuper des besoins des consommateurs. En fait, il a même agi à leur détriment, puisqu'il a imposé immédiatement une nouvelle taxe en septembre, puis en janvier de cette année.

Le gouvernement a dépensé plus de un milliard pour renflouer deux banques. Même notre société d'État, Petro-Canada, a relevé deux fois le prix de l'essence au cours des trois derniers mois. Lorsque la société a été créée, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque, Donald MacDonald, a affirmé aux Canadiens qu'ils seraient ainsi assurés d'un approvisionnement en pétrole et en gaz à un prix raisonnable. Au départ, c'était la raison d'être de Petro-Canada. Qu'en est-il maintenant? C'est un moyen pour le gouvernement d'augmenter le prix de l'essence. Les députés, comme les autres Canadiens, peuvent constater que les prix de Petro-Canada sont plus élevés que ceux des autres compagnies. Pourtant, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources disait la semaine dernière qu'elle n'était pas au courant que les prix de Petro-Canada étaient supérieurs. Pourquoi fait-on cela? Pour servir les folles ambitions du gouvernement.

• (1110)

M. Skelly: Folles ambitions?